

Les aides de Cœur de Savoie

1) Aides à la rénovation énergétique pour les propriétaires en maisons individuelles et petites copropriétés (2 à 5 logements) :

Propriétaires occupants : rénovation globale ou par geste

Propriétaires bailleurs : rénovation globale en parcours accompagné uniquement

Postes de Travaux	Critères techniques d'éligibilité	Possibilité d'aide Cœur de Savoie
Isolation	- Toiture (sous rampants ou sur plancher des combles) : $R \geq 7,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ - Toiture terrasse : $R \geq 5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ - Murs : $R \geq 4 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ - Planchers bas : $R \geq 3,5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$	10 €/m² plafonnés à 1000 € pour les ménages aux revenus précaires (bleu), modestes (jaune) et intermédiaires (violet) + bonus de 10 €/m² aux matériaux puits carbone plafonnés à 1 000 € + aide au ravalement de façades sur secteur centre-bourg défini (nous consulter) : 15€/m² plafonnés à 50 m²
Menuiseries (Remplacement des menuiseries de + de 15 ans)	- Fenêtres et portes-fenêtres de façade : $U_w \leq 1,3 \text{ W/m}^2 \cdot \text{K}$ et $Sw \geq 0,30$ ou $U_w \leq 1,7$ et $Sw \geq 0,36$ - Fenêtres de toiture : $U_w \leq 1.5 \text{ m}^2 \cdot \text{K/W}$ et $Sw \leq 0.36$ - Portes : $U_d \leq 1,3$	Aide au remplacement des menuiseries de + de 15 ans pour les ménages précaires (bleu) et modestes (jaune) : Forfait : 100 € / équipement Plafond : 10 ouvrants
Systèmes de chauffage et eau chaude sanitaire	Chauffe-eau solaire : Certifié cstbat ou solarkeymark	Forfait 500 €
	Système solaire combiné : Certifié cstbat ou solarkeymark	Forfait 1000 €
	Chaudière bois, granulés : Label Flamme verte 7 étoiles ou registre des appareils équivalents (liste disponible sur le site de l'Ademe)	Forfait 800 €
	Poêle ou insert bois, granulés : Label Flamme verte 7 étoiles ou registre des appareils équivalents (liste disponible sur le site de l'Ademe)	Forfait 400 €
Bonus rénovation globale	Réalisation de 4 postes de travaux simultanément parmi les suivants : isolation murs, plancher bas, combles, rampants, menuiseries, système ENR et VMC	Forfait 1000 €. Nous consulter.
Audit énergétique	Audit conventionné par Cœur de Savoie : liste d'auditeurs sur demande	Forfait 400 € pour les ménages aux revenus intermédiaires
Loc'Avantages propriétaires bailleurs	Travaux éligibles ANAH + conventionnement	7% des travaux HT financés par l'ANAH
 IMPORTANT	Les montants indiqués peuvent être réévalués dans le cadre de l'instruction des dossiers déposés chez les différents financeurs afin de respecter les règles d'écêtement applicables à MaPrimeRénov'.	

2) Aides à la rénovation énergétique des copropriétés de + de 5 logements

:

Dossiers MaPrimeRénov' Copropriétés (75% au moins de résidences principales et 35% de gain énergétique)	
Aide individuelle par logement allant de 1000 à 1400 € plafonnée à 20 000 € par ensemble collectif à arbitrer par la commission en cas de dépassement du cumul des aides individuelles.	
Autres dossiers Intervention possible après avis et arbitrage systématique de la commission	
Aide au syndicat de copropriétaires (critères techniques identiques aux maisons individuelles) :	
Travaux d'enveloppe (isolation, menuiseries traitées collectivement) avec gain énergétique de 25% à 35%	1 000 € par logement plafonnée à 20 000 € d'aide par ensemble collectif
Énergies renouvelables : chauffage collectif bois	800 € par logement plafonnés à 16 000€ par ensemble collectif
Énergies renouvelables : Production d'eau chaude sanitaire	500 € par logement plafonnés à 10 000 € par ensemble collectif
Aide individuelle par logement (critères techniques identiques aux maisons individuelles) :	
Ouvrants seuls (en remplacement de menuiseries de + de 15 ans)	100 € / équipement pour les ménages très modestes et modestes. Aide limitée à 8 ouvrants/ logement.

3) Aides à l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement (complément à MaPrimeAdapt') - **Propriétaires occupants ou bailleurs / locataires du parc privé**

Postes de Travaux	Critères techniques d'éligibilité (ANAH)	Possibilité d'aide Cœur de Savoie
Travaux pour l'autonomie de la personne : adaptation de salle de bain/WC, monte escalier, rampe, volets roulants,	Ressources modestes ou très modestes + Personne âgée de 70 ans ou plus, ou Personne âgée de 60 à 69 ans avec GIR de 1 à 6, ou Personne en situation de handicap reconnu	✓ Ménages très modestes : 10% du montant HT des travaux éligibles ANAH ✓ Ménages modestes : 8 % du montant HT des travaux éligibles ANAH

4) Aides aux travaux lourds (logements dégradés) - Complément aux aides de l'Anah

Bénéficiaires	Critères techniques d'éligibilité	Possibilité d'aide Cœur de Savoie
---------------	-----------------------------------	-----------------------------------

Propriétaires occupants	Selon règlement ANAH en vigueur	✓ Ménages très modestes : 10% du montant HT des travaux financés par l'ANAH ✓ Ménages modestes : 8% du montant HT des travaux financés par l'ANAH
Propriétaires bailleurs : dispositif Loc'Avantages	Selon règlement ANAH en vigueur	7% des travaux HT financés par l'ANAH

5) Aides complémentaires (nous contacter pour plus d'informations)

Postes de travaux	Secteur d'éligibilité	Bénéficiaires	Possibilité d'aide Cœur de Savoie
Campagne incitative de ravalement de façade	Secteurs ORT de Valgelon-La Rochette et de Montmélian	- Propriétaires occupants - Bailleurs privés - Copropriétés	15 €/m ² de façade limitée à 50m ² pour les façades individuelles et 100 m ² pour les copropriétés
Création de stationnement et espaces extérieurs (terrasses, balcons ...)	41 communes de la Communauté de communes	Sans condition de ressources	20% des travaux HT plafonnés à 1 000 €/espace extérieur ou stationnement créé Plafonné à 2 stationnements par logement Plafonné à 1 espace extérieur par logement
Sortie de vacance depuis plus de 2 ans -	Communes volontaires : nous consulter	Propriétaires occupants et bailleurs privés	500 € /pièce - Aide plafonnée à 1500 € par logement
Fusion de logements	Communes volontaires : nous consulter	Sous conditions Anah	1000 € par logement final fusionné
Aide aux petits travaux liés à la maîtrise de l'énergie (programme Eco'Energie)	41 communes de la Communauté de communes	Ménages aux ressources très modestes	Jusqu'à 60% du montant des travaux TTC - Aide plafonnée à 800 €